

Le programme de M. Stevens et le rôle de M. Cartier

En examinant le programme de M. Stevens, on verra que tout n'est pas déraisonnable dans ces quinze articles qui pourraient tout aussi bien être vingt, ou trente, ou même cinquante, car rien n'est plus caractéristique de cet esprit fulgurant que son talent de résumer dans un même article le relèvement de l'impôt sur les recettes de sociétés ou corporations à multiples succursales et faire percevoir tous les impôts par Ottawa avec obligation pour celui-ci d'en partager le produit entre les gouvernements intéressés...

1. — relever l'impôt sur les recettes des sociétés ou corporations à multiples succursales et faire percevoir tous les impôts par Ottawa avec obligation pour celui-ci d'en partager le produit entre les gouvernements intéressés...

2. — faire passer des lois qui assurent des prix raisonnables à l'agriculture en généralisant la politique du "marketing" pour éliminer les intermédiaires.

3. — mettre à l'étude la question de crédit, avec l'aide des techniciens les plus compétents du Canada et de la Grande-Bretagne, en vue d'établir le système de contrôle monétaire qui convienne le mieux au pays; nationaliser la Banque du Canada.

4. — restreindre le taux d'intérêt afin que les hypothèques ne coûtent pas plus de 5%; liquider la dette publique en 25 ans par une exploitation intensive du "bouclier" canadien, un usage plus intense du charbon canadien grâce au paiement d'une partie du transport par l'Etat et l'utilisation de la tourbe.

Restreindre le taux des hypothèques à 5% sera futile si le prêteur n'use pas du subterfuge ordinaire qui consiste à majorer le capital. Liquider la dette publique en 25 ans par l'exploitation des mines d'or (c'est surtout en quoi consiste l'exploitation du "bouclier" canadien) suppose que l'Etat sera plus heureux que les prospecteurs ordinaires, dont un sur 10, sur 100, retire un peu d'or de ce qu'il met dans la terre. Enfin, ce n'est pas le paiement d'une partie du transport du charbon par l'Etat qui enrichira

la nation; ce voeu a tout au plus pour objet de gagner le vote de la Nouvelle-Ecosse, de l'Alberta, de la Colombie anglaise. Même observation sur l'utilisation de la tourbe, de l'Est. La liquidation de la dette nationale en 25 années rappelle, au mieux, le règlement de la crise du chômage en six mois.

5. — créer une commission de contrôle du commerce et de l'industrie pour une application rigoureuse des recommandations de la commission d'enquête sur les bénéfices commerciaux.

Olivar Asselin
"La Renaissance"
(A suivre)

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Soupe aux poireaux et au pain
Coupez en tronçons 7 à 8 poireaux propres; faites-les blanchir 10 minutes à l'eau salée. Egouttez-les, rangez-les dans une casserole foncée avec des débris de lard; salez-les, mouillez-les à hauteur avec du bouillon; couvrez avec du papier beurré et faites-les braiser tout doucement. Egouttez-les par couches dans la soupière, en alternant chaque couche avec des tranches minces de pain grillé; versez du bouillon bien chaud dessus, passez et dégraissez.

ESCALOPES MARECHAL
Enduire de minces escalopes d'une sauce béchamel assez épaisse à laquelle on aura incorporé deux jaunes d'oeufs. Puis les passer dans les blancs qu'on aura battus en neige et ensuite dans de la mte de pain finement émietté. Faire frire ces escalopes au beurre et quand elles seront d'une belle couleur les dresser dans un plat et disposer dessus de fines tranches de citron.

MOUSSE AU JAMBON
Faites une béchamel très épaisse, incorporez-y peu à peu du fromage râpé, du jambon haché, deux jaunes d'oeufs et les blancs battus en neige. Beurrez un moule en courtonne ou un moule à charlotte, versez-y la préparation et faites cuire au bain-marie; passez ensuite au four. Démoulez et servez. On peut accompagner ce plat d'une sauce à la crème.

PUREE DE BANANES JOSEPHINE
Eplucher des bananes et les mettre dans une casserole avec du sucre et un peu d'eau. Laisser cuire environ un quart d'heure, puis bien écraser et passer au tamis. Laisser refroidir la puree obtenue et y incorporer la crème fraîche assez épaisse. Disposer le mélange, qui doit être moelleux, dans un compostier et recouvrir le dessus de macarons finement pilés. Décorer avec des moitiés d'amandes.

CONSEILS PRATIQUES

L'ART DE PLAIRE SANS MAQUILLAGE

Soigner sa peau n'est pas une coquetterie. Celle-ci ne commence qu'à l'emploi des farés

Certaines femmes qui vivent dans des milieux formalistes ne se maquillent pas; cela veut-il dire qu'elles doivent renoncer à tous soins de beauté? J'aimerais persuader les femmes de ceci: soigner sa peau n'est pas coquetterie. La coquetterie commence à l'emploi des farés.

Essentiel

Nettoyer sa peau, la tonifier, la protéger, c'est aussi essentiel et aussi simple que de laver quotidiennement ses dents et son corps.

Si vous vous trouvez dans des circonstances telles qu'on ne vous permettra même pas de vous permettre le visage, usez un peu: après la crème protectrice — si vous avez la peau sèche — ou l'application de la lotion tonique si vous avez la peau grasse, poudrez très légèrement avec une poudre exactement de la nuance de votre peau, et sans parfum. Bien malin qui y verra quelque chose. Sur vos lèvres, passez au moins de la pommade rosé, ou du beurre de cacao. Brossez très soigneusement vos cils et vos sourcils avec une brosse à dents réservée à cet usage mouillée de brillantine liquide. Et mettez un soupçon d'huile d'amandes douces sur vos paupières. Vous serez ainsi parfaitement naturelle, et charmante à voir. Les toutes jeunes filles ne devraient jamais agir autrement.

Ce n'est pas cela

Les femmes qui se maquillent devraient, elles aussi, en user ainsi de temps en temps, pour bien se persuader d'une chose: c'est qu'on ne doit à aucun prix croire que le rôle du maquillage est de dissimuler les défauts du teint. Le maquillage vous ajoute de l'éclat, il exerce un attrait incontestable, mais vous devez pouvoir vous en passer sans dommage. Il est même des circonstances où vous auriez tout intérêt à vous en passer; si vous êtes en convalescence d'une grave maladie, que vous ayez encore les joues creuses et le teint fort pâle pour vos premières sorties, mieux vaut pour vous que vous ne cherchiez pas à relever votre teint par le rouge sur les joues; dans ces conditions le fard ne tient pas, et il ne fait qu'accroître l'impression de grande lassitude que vous faites sur vos amis.



EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Le lavage de tête

En thèse générale, on abuse des savonnages de la tête. Il n'est certes pas mauvais de se laver de temps en temps le cuir chevelu pour le débarrasser des poussières grasses, mais il faut que cela reste une toilette de propreté et non un traitement.

C'est qu'en effet ceux ou celles dont la chevelure s'appauvrit, qui perdent leurs cheveux, le plus souvent à cause des shampooings savonneux. Ils partent de ce principe que le savon dégraisse le cheveu et la peau. C'est vrai, mais en même temps l'eau est contraire. Les cheveux n'aiment pas être mouillés. Ils deviennent cassants et ont ainsi plus de chance de tomber.

Il y a bien, après ces savonnages, un mieux relatif. L'ensemble du système chevelu est moins gras et pendant quelques jours le peigne ramène moins de cheveux. C'est là une illusion momentanée. Au bout de quelques jours, la chute des cheveux réapparaît, aggravée de ce fait qu'ils sont plus cassants.

Les Américains, contre la sécheresse grasse, ont beaucoup employé les savonnages quotidiens. Ils en sont revenus et, à cette heure, cette méthode est presque abandonnée. Elle a cédé la place à la physiothérapie qui donne des résultats bien supérieurs.

Avez-vous remarqué que les canidats à la calvitie sont toujours chez le coiffeur en train de se faire donner des frictions? Ce n'est certes pas là la cause déterminante de leur alopecie mais c'est une cause occasionnelle. L'alcool, qui fait la base de tous les liquides employés n'est pas toujours excellent pour le cuir chevelu et si celui-ci est sec, l'alcool a des effets désastreux si l'on ne prend pas soin de restituer

au cheveu la graisse dont il a besoin. Dans ce sens, la vieille moelle de boeuf, aujourd'hui délaissée, était une très bonne pommade.

Mais, retenez ceci: pas d'eau, le moins possible sur votre cuir chevelu! Pourquoi les gens qui suent de la tête perdent-ils leurs cheveux? Tout simplement parce que ceux-ci sont fréquemment mouillés par l'eau de la sueur!

La jeune fille ne doit pas fumer

"Qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre", faisait dire Molière à Sganarelle, dans "Don Juan ou le festin de Pierre". Je crois bien que le plus grand nombre d'entre nous sont trop dignes de vivre, à la façon dont l'entend Molière.

L'usage du tabac, sous forme la plus usitée en nos pays civilisés, la cigarette, s'est répandue chez les jeunes d'une façon désastreuse, et non seulement chez les jeunes gens, mais même chez les jeunes filles.

Il serait difficile de se demander s'il est convenable à une jeune fille de fumer, lorsque cette mauvaise habitude a atteint "les hautes classes sociales" et s'y est implantée. Le paquet de cigarettes est maintenant devenu, dans la sacoche de la demoiselle, l'inséparable compagnon du "compact" et du "lipstick". La jeune fille qui ne l'a pas manquant de modernisme, n'est pas de son siècle.

Le premier à souffrir de ce vice, dans nos salons et même dans une "promenade en skis" est le pauvre homme qui voit d'un oeil piteux les trouées beantes que font, parmi les cigarettes bien alignées, les jeunes filles, qui tendent vers l'étui, avec un sourire complaisant leurs ongles pourpres...

La jeune fille sera la seconde à en souffrir et d'un façon certainement plus grave que nous. Elle sera affectée dans son organisme par les poisons qui s'infiltreront avec le tabac, tels que la nicotine, la nicotéine, la nicotine, la nicotelline, et toute une énumération de noms barbares dont je vous dispense. Ce qui aggrave encore les effets, c'est la façon de fumer la pipe, le cigare et la cigarette, la pipe étant la façon la moins nuisible, la cigarette la plus dangereuse, et le cigare tenant le milieu. Nous savons que la pipe et le cigare ne sont point encore à l'honneur chez la femme; nous devons conclure en fumant la cigarette, et donc que le tabac agit au maximum sur son organisme.

Et voici ce qu'en dit le docteur Louis Lemin, de l'Université de Berlin, après les études spéciales sur les excitants (car le tabac entre dans la catégorie des agents excitants).

"Ce besoin de tabac s'est fait sentir aussi dans le monde féminin des pays où l'esprit moderne a fait son éléction de domicile. Il s'agit ici de la jeune fleur féminine des nations de l'Emancipata Fumans Vultaris, encore en l'attente des fruits qu'elle va porter, et que peut-être elle ne greffera pas, parce qu'une consommation insensée de cigarettes a imprégné de fumée et de nicotine ses organes génitaux et les entretient dans un état d'irritation et d'inflammation."

Et il termine en faisant une mise

au point: "Or c'est un tout autre feu que les femmes, vestales du foyer, ont à entretenir et leur bouche a mieux à faire que de se transformer en cheminée pour avoir après, l'odeur du jus de cigarette."

BIBLIOGRAPHIE

GLOSES CRITIQUES (2e série) par Louis Dantin

On a souvent répété qu'il y avait anomalie chez nous dans cette abondance de critiques et cette pénurie de créateurs. Et sans doute l'on avait quelque peu raison, plusieurs s'étant octroyé d'eux-mêmes une magistrature dans la république des lettres, quand rien ne les désignait pour semblable fonction qu'un appétit d'arriver. Hâtons-nous de dire que Louis Dantin n'est pas de ceux-là. Il a fait ses preuves depuis l'époque où il nous révélait le génie de Nelligan, et s'est assuré par son discernement, son sens critique, sa pondération et sa culture l'admiration d'un public cultivé qui reconnaît en lui le "Prince de la critique canadienne".

La deuxième série de "Gloses critiques", qui paraît aux Editions Albert Lévesque, nous le montre égal à lui-même. Le choix des ouvrages sur lequel il exerce son talent prouve sa clairvoyance et son élection. Tout y passe, depuis les recueils de poésies, les contes badins, jusqu'aux sévères traités d'économie politique. Sur tous, il a des aperçus nouveaux. Pour tous, un désir de compréhension qui le distingue immédiatement des "tombeurs" ou autres héritiers à la man-

Toujours apprécié

THE "SALADA"

de Léon Bloy. Il analyse tour à tour les dernières oeuvres de M.M. Georges Bouchard, Louvigny de Montigny, Maurice Hébert, Harry Bernard, Caillard de Champris, Claude-Henri Grignon, Albert Lévesque, Rosaire Dion, de Mlle Hélène Charbonneau et Gaëtan Beaulieu. Un dernier chapitre que l'on peut regarder comme le testament littéraire de Louis Dantin s'intitule "L'Avenir littéraire de notre jeunesse".

Tous ceux qui s'intéressent à l'effort littéraire de notre jeune nation, ne sauraient trouver meilleure introduction à l'étude des contemporains que les "Gloses Critiques" (2e série) de Louis Dantin.

L'ouvrage fait partie de la série des "Jugements" des Editions Albert Lévesque, où sont déjà: "Gloses critiques" (1ère série) et Poètes de l'Amérique Frise (2 vol.) de Louis Dantin, "Paragaphes" d'Alfred Desrochers, "Littérature française moderne", de Robert Rumilly, "Sur les pas de nos littérateurs", par Séraphin Marion, etc.

Gloses Critiques (2e série) par Louis Dantin, est en vente aux Editions Albert Lévesque, à 1733, rue St-Denis, Montréal, au prix de \$0.75 l'unité, et dans toutes les-bon-

nes librairies. Prix spécial à la quantité et pour les membres de la Société des Mécènes.



Les CAPSULES ANTALGINE
SOULAGENT TOUJOURS
Maux de tête, névralgies, rhumes, grippe, douleurs périodiques, lumbago, rhumatisme, torticolis.
Ayez-en toujours une boîte à la main.
En vente partout, 25c

— Comment va votre femme?
— Elle m'a été enlevée, man cher
— Par un amoureux?
— Non, par... une fluxion de poitrine.

BILLETS DE VACANCES

A PRIX SPECIAUX

Excursionnez commodément et à bon compte durant vos vacances. Renseignez-vous d'avance sur les combinaisons de billets à prix réduits. Economisez. Voyages en chemin de fer pour arriver à destination frais, disposes et plein d'entrain! Projetez-vous un voyage de vacances de courte durée ou prolongé, ou simplement des excursions de fin de semaine à la campagne, aux eaux, à la mer? Documentez-vous sur les

Billets de fin de semaine à prix réduits, délivrés durant toute l'année. Départ, du vendredi à midi au dimanche à 2.00 p.m. Retour, départ jusqu'à minuit lundi.

Billets valables 21 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de la Côte du Maine.

Billets valables 16 jours
à destination des parcs nationaux — Jasper, Banff, etc. Délivrance jusqu'au 30 sept.

Billets valables 45 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de l'Ouest canadien et jusqu'au 10 nov., pour celles de la Côte du Pacifique. Valables (A) en wagons-lits de 1ère; (B) en wagons-lits de 2e (touriste); (C) en voiture de première.

EXCURSIONS SUR LES GRAND LACS
Combinaisons forfaitairesq
29 juin — 10 sept.

Billets spéciaux d'été
délivrance jusqu'au 30 sept., pour toute les gares de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes, et maints endroits aux Etats-Unis.

VOYAGEZ en CHEMIN de FER
Pour des indications plus détaillées, notamment sur les séjours de vacances, renseignez-vous auprès des gares, bureaux et agences du

PACIFIQUE CANADIEN

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 12 au 17 août 1935

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	100 lbs	\$5.40	TERRE A VENDRE, sur les rives de la Rivière Diable, 75 arpents en culture, bonne partie boisée. Conditions faciles.
	10 lbs	55c	Gros WAGON DOUBLE légèrement usagé, à prompt acheteur \$70.00
SAVON PALMOLIVE		5c	ROUES DE TOMBEREAU légèrement usagées \$12.00
SAVON BARSALOU	10 morceaux	39c	Deux BUGGYS usagés, réparés à neuf \$25.00 et \$35.00
CERTO		33c	CHARRUE usagée \$9.00
POUDRE A PATE ROSE	1 lb	18c	BARATTE A BEURRE baril 10 galls. usagée \$5.00
POUDRE A PATE VICTORIA	1 lb	25c	PELLE A CHEVAL usagée (scraper) \$5.00
POUDRE A PATE MARGIC	1 lb	28c	POLE DE BUGGY avec neck yoke, usagée \$5.00
CAFE REGINA en grains moulu en vous le livrant		30c	
THE NOIR Victoria, la lb		54c	
THE NOIR Red Rose, la lb		55c	
THE NOIR lousse, la lb		45c	

EXCURSION VERS LES LAURENTIDES
PAR TOUS LES TRAINS REGULIERS
Samedi 17 août & dimanche matin 18 août
Retour jusqu'au lundi soir 19 août

DE ST-JEROME A

Ste-Agathe	0.75	Annonciation	1.65
St-Faustin	0.90	Nominique	1.85
St-Jovite	1.05	Barrette	2.35
Lac Mercier	1.20	Mont-Laurier	2.50
Labelle	1.35		

Voitures ordinaires seulement — Aucun bagage enregistré

PACIFIQUE CANADIEN

Bon point de départ!

Remplissez votre réservoir de Gazoline +70 Champlain et vous aurez toujours le meilleur point de départ. Vous jugerez de la qualité de la Gazoline +70 Champlain par la performance de haute qualité de votre voiture, qu'elle soit vieille ou neuve. La Gazoline +70 Champlain est le produit de longues recherches scientifiques en vue de vous assurer plus de puissance, plus de vitesse et plus de parcours au gallon. **Faites-en l'essai aujourd'hui!**



L'huile CHAMPLAIN PENMARK est le lubrifiant par excellence pour les moteurs. C'est le produit raffiné d'huiles lourdes de Pensylvanie 100% pures. C'est l'huile qui faut aux moteurs à régime accéléré d'aujourd'hui.

Le Benzol et l'Ethyl-Champlain, comme la Gazoline Plus 70 Champlain et l'huile à moteur Champlain Penmark, sont en vente dans 750 dépôts et débits de Champlain disséminés dans toute la Province.



LA GAZOLINE 70 CHAMPLAIN

Les colons et le mérite agricole

On sait quel rôle important ont joué les concours du Mérite agricole depuis qu'ils sont fondés. Les cultivateurs de la province de Québec, stimulés par cette récompense bien méritée, s'appliquent à perfectionner les modes de culture et à exploiter leur fermes de la façon la plus pratique et la plus payante.

Le gouvernement, qui a fait preuve jusqu'ici de tant de sollicitude à l'égard de la classe agricole, n'a pas voulu s'arrêter en si bon voie d'encouragement et de progrès. Aussi, par l'entremise de son ministre de l'Agriculture, l'Hon. M. Godbout et du ministre de la Colonisation, l'Hon. M. Vautrin, il a bien voulu édicter une loi, au cours de la dernière session, créant une section du Mérite agricole pour les colons.

En effet, à partir de cette année,

et par la suite tous les ans, un concours sera organisé dans la Province, divisée à ces fins, en trois régions distinctes, de manière à compléter le concours au bout de trois ans. La première région, où aura lieu le concours de 1935, comprend l'Abitibi et le Témiscamingue; la seconde tous les comtés situés au nord du Saint-Laurent, excepté l'Abitibi et le Témiscamingue, la troisième comprend tous le comtés situés au sud du Saint-Laurent.

Seuls auront droit de prendre part au concours les colons qui possèdent 25 acres de terre défrichée, dont 12 acres au moins sont labourables. Il est bien entendu qu'un colon qui réside sur son lot depuis plus de dix ans ne saurait être accepté. Les concurrents n'ont aucun déboursé à faire.

Le ministère de la Colonisation a décidé aussi de le diviser en deux sections. La première: concurrents à la décoration de chevalier et au diplôme de Mérite; la seconde: concurrents à la décoration d'officiers.

Un colon ne peut obtenir la décoration d'officier à moins d'avoir déjà gagné celle de chevalier dans un concours précédent. Le concurrent qui conservera 75% donne droit au titre de chevalier; de 50% à 75% donne droit au diplôme. La deuxième année, le concurrent qui aura conservé au moins 85% des points aura décoré officier. Celui qui aura déjà reçu une décoration ou un diplôme ne saurait les obtenir deux fois pour le même degré. Cependant, rien ne l'empêche de concourir tant qu'il n'aura pas été honoré d'un titre supérieur.

En outre de ces décorations proprement dites, le ministère de la Colonisation a décidé de donner aux heureux gagnants des prix spéciaux dont voici la liste:

Section des décorations de chevalier et du diplôme de Mérite; Premier prix: \$100; deuxième: \$50; et troisième: \$25. Section des officiers, c'est-à-dire pour les colons qui auront gagné une première décoration et qui, à la seconde fois auront conservé au moins 85% des points: Premier prix \$200; deuxième: \$150; troisième: \$100; quatrième: \$75; cinquième: \$50 et sixième prix: \$25.

Le résultat du concours sera annoncé à chacun des concurrents et les gagnants seront invités à assister à la réunion annuelle, convo-

quée par le ministère de l'Agriculture, et qui aura lieu cette année le 4 septembre prochain sur le terrain de l'Exposition à Québec. Au cours de ces comices agricoles décorera les gagnants et l'on fera la distribution des diplômes et des prix spéciaux.

Dès le mois d'août les juges du concours feront la visite des lots des concurrents et leur rapport sera considéré comme étant final.

Des points seront alloués pour meilleures constructions, l'outillage le bétail, le système d'exploitation, le défrichement, le potager, l'entretien de la maison, l'hygiène, les travaux domestiques, etc. Les juges prendront en considération le mérite personnel du concurrent, quelle que soit la qualité du sol. Il s'agit avant tout de décorer le colon qui a su tirer le meilleur parti possible du lot sur lequel il réside, servant ainsi d'exemple dans son entourage.

On admettra que ces nouveaux concours sont une heureuse initiative qui contribuera fortement au développement de l'agriculture aussi bien qu'au progrès de la colonisation.

Les feux de forêts et leurs ravages

Le plus grand danger qui menace la prospérité de la Province de Québec est sans contredit le feu de forêt. Des centaines de villes et villages dépendent sur la forêt pour leur existence, en partie même entièrement, et on devrait considérer la destruction de la forêt par le feu comme l'anéantissement des revenus de chaque famille.

Le trafic du tourisme est aussi menacé par les feux de forêt. Il est impossible d'attirer des touristes dans une province qui permet que la beauté de ses bois, de ses lacs et de ses rivières soit détruite par des nuages de fumée. Les guides, les marchands et les fermiers, tous profitent largement du pouvoir d'achat des touristes. Des centaines de nos villages escomptent un volume considérable d'affaires de ces visiteurs chaque année. Il faut se rappeler qu'il n'y a rien qui exclure le touriste d'un endroit aussi sûrement que les feux de forêt, et une étendue ravagée par le feu est fermée au commerce du tourisme pour des années à venir.

Les règlements provinciaux pour l'usage du feu par les colons lorsqu'ils défrichent leur terre laissent à ceux-ci assez de liberté, tout en protégeants contre les catastrophes. Il en est de même de la loi qui exige un permis de laisser-passer de tous ceux qui voyagent dans nos forêts. Ces règlements sont pour la protection de tous; ils n'entrent pas en conflit avec les récréations du public, mais ils tiennent compte de toutes les précautions nécessaires pour prévenir tout dommage à la contrée environnante.

Voilà pourquoi l'Association Forestière du Canada fait appel à tous les citoyens de la Province de Québec pour leur rappeler qu'il est de leur devoir de garder notre belle province exempte de feux de forêt pendant la période de 1935. La coopération publique pour atteindre ce but méritoire a été promise par toutes les classes de la société, mais une vigilance constante de la part de chaque homme, femme, et enfant est nécessaire pour en assurer le succès.

Quelques mots sur le Canadien National

En 1934, le Canadien National a payé près de 100 millions de dollars en traitements et salaires à un nombre moyen de 74,774 employés. Ses trains ont circulé sur un réseau d'environ 23,676 milles, transporté plus de 10 millions de voyageurs et 44,719,477 tonnes de marchandises d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

Durant la même période le Canadien National a repris à son service un grand nombre d'employés qu'il avait du mettre à pied par suite du ralentissement de l'activité économique. Ses transports de marchandises se sont accrus dans une proportion de 18% en regard de l'année précédente. Le parcours moyen de chaque chargement fut de 376 milles. Les voyageurs, au nombre de plus de 10 millions, qui

ont utilisé ses lignes, y ont dépensé \$16,331,229 soit environ \$1.60 chacun. Ils ont parcouru une distance moyenne de soixante-une milles et trois quarts.

Il est permis de croire qu'une amélioration graduelle de la situation du Canadien National, outre qu'elle perpétuera et amplifiera ces résultats, profitera grandement à la collectivité canadienne.

Le Canadien National devra, l'été, des billets d'excursions et de voyages à prix réduits. Renseignez-vous auprès des agents.)

La Chambre de Commerce de Sainte-Thérèse a adhéré au projet préconisé par la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme de grouper en fédération toutes les Chambres de Commerce du District de Terrebonne.

Le département de la Voirie procède actuellement à l'épandage d'une couche d'huile contre la poussière sur la route qui va de Pont-David à Ste-Anne des Plaines. C'est une mesure dont seront enchantés tous les automobilistes.

Le département de la Voirie procède actuellement à l'épandage d'une couche d'huile contre la poussière sur la route qui va de Pont-David à Ste-Anne des Plaines. C'est une mesure dont seront enchantés tous les automobilistes.

Le département de la Voirie procède actuellement à l'épandage d'une couche d'huile contre la poussière sur la route qui va de Pont-David à Ste-Anne des Plaines. C'est une mesure dont seront enchantés tous les automobilistes.

Le département de la Voirie procède actuellement à l'épandage d'une couche d'huile contre la poussière sur la route qui va de Pont-David à Ste-Anne des Plaines. C'est une mesure dont seront enchantés tous les automobilistes.

ST-FAUSTIN STATION

Mardi, 6 août, une séance a été donnée à l'école de St-Faustin Station, au bénéfice des missions, et sous le patronage du Curé, M. René Bazin.

Mlle Rose Birs-Desmarceaux en était l'organisatrice. Les jeunes talents qui ont prêté leur concours sont: Paul, Rita, Guy, Sylvia, enfants de M. et Mme Mathias Levert, Madeleine, Rachel filles de M. et Mme Hormidas Richer, Jeanette Agathe, Yvette, Simonne, Paul, Georgette, enfants de M. Zottique Lauzon; Yvette, Pierrette, enfants de Paul Gauthier; Pauline Grenier, enfant de Edouard Grenier, Laure Therrien, Hormidas Dupont; Simone, Jean, Gérard, Jacqueline, enfants de M. et Mme August Levert; Annette Rollande, enfants de M. et Mme Jos. Bélliveau, Jeannette Dufour; Milles Alice, Juliette, Cécile, Annette, enfants de Joseph Boileau; Yolande Roméo Foisy; René et Marie Lavigne; Fleurette Jeannine, Noella, Isabelle, enfants de Amédée Braze, Marcelle, Marie, Paul, Louise, Gérard enfants de Denis Legault.

Thérèse, Simone, Solange, Jeanette enfants de Philias Levert. Milles Cécile David, Mercedes Bélliveau, Rita Richer et autres jeunes filles se sont fait entendre dans des morceaux de chant.

Mme Majorie Bolduc, de Ste-Anne du Lac a passé quelques jours chez son fils M. Napoléon Bolduc. Mlle Juliette Voisvert, de Mont-Laurier, était chez sa grand-mère Mme J. B. Bohémier, ces jours derniers.

Mlle Annette St-Aubin de Montréal, chez M. Achille Lapointe. Mme Euclide Poirier, son fils Omer, sa fille Armandine, passent quelque temps à Ste-Timothée, St-Hyacinthe, St-Isidore.

Monsieur Alfred Fortier, de Montréal l'invité de sa soeur, Mme André Beauchamp. M. et Mme Léon Grenier, de Mont-Laurier, chez Mme Jean Lachance, dimanche.

Mme Louis Lamarche, de Montréal, passe quelque temps chez M. Léonard Lafontaine. M. et Mme Elzear Lefebvre, leur fille Yvette, M. et Mme René Lefebvre, de Verdun, chez M. Euclide Poirier.

Milles Annette et Gisèles Brosseau, de Cornwall, chez leur tante Mme Athanase Poirier.

M. et Mme Léon Grenier, de Mont-Laurier, chez Mme Jean Lachance, dimanche.

Mme Louis Lamarche, de Montréal, passe quelque temps chez M. Léonard Lafontaine.

M. et Mme Elzear Lefebvre, leur fille Yvette, M. et Mme René Lefebvre, de Verdun, chez M. Euclide Poirier.

Milles Annette et Gisèles Brosseau, de Cornwall, chez leur tante Mme Athanase Poirier.

Mme Cyrille Lafontaine passe quelques jours à Mont-Laurier. M. Emile Daneau, de Montréal, chez M. Montfort Leduc.

De passage à Lac-des-Ecorces dimanche; la famille J. A. Ethier, M. et Mme Joseph Lafontaine. M. et Mme René Labelle de St-Jovite, chez M. Aldéric Piché.

M. et Mme Joseph Poirier, de Montréal, chez M. Herm. Labelle. M. et Mme Charles Léonard, de St-Jovite, chez M. Jules Bélec. Est décédé à l'hôpital de Montréal, M. René Lalonde, époux de Alice Guénette. Les funérailles ont eu lieu en cette paroisse lundi le 29 juillet.

SAINTE-VERONIQUE

M. Arthur Thibault, de Montréal, est en vacances chez son oncle, M. Octave Cyr.

M. et Mme J. P. Leboeuf, de Montréal, sont à leur camp du lac Tibériale.

M. et Mme J. S. Léger de Montréal, sont en visite chez M. E. Leault.

De passage à Ste-Véronique, Mme Etienne Riopel avec ses enfants Jacques et Jacqueline, de Ste-Thérèse.

En vacances pour trois semaines à l'hôtel Willy Miron: Milles Berthe, Sylvia et Eva Daoust, Mlle Pelletier.

M. et Mme Jean-Baptiste Cyr (Léa Ouellet) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé Joseph Jean Claude Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Plante de Montréal, oncle et tante de l'enfant, porteuse Mlle Emilia Cyr, sa tante.

MACAZA

Mlle Marie-Flore Chagnon est chez son père M. Chagnon, pour une semaine.

Mlle Thérèse Charbonneau, de Montréal, chez sa soeur, Mme Roméo Bélanger.

Mlle Angéline Savoie, de Montréal, pour une semaine chez Mme J. A. Lapointe.

M. et Mme Armand Lapointe sont allés visiter leurs parents à Notre-Dame du Laus.

Insecticides

Mixture Bordeaux,	la livre 0.20	5 livres 0.85
Arséniate de plomb,	la livre 0.20	5 livres 0.85
Chaux et soufre,	la livre 0.25	5 livres 1.00
Vert de Paris,	la livre 0.29	5 livres 1.40

Contre les Mouches FLY-KIL

Chasse-mouches Darley	
8 onces	.30
16 onces	.50
32 onces	.90
demi-gallon	2.00
le gallon	3.50

Sapho Fly-X, 8 onces	0.29
Flit, 8 onces	0.33
Sapho Bug-Bear, la boîte 0.10,	3 pour 0.25

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Voisin du Marché

Tél. 461 et 490

Radieux, grâce au SON ALL-BRAN!

Quand vous sentez découragé et déprimé, que tout vous est contraire, il arrive souvent que c'est étât résultat de la constipation ordinaire, causée par le défaut de matières assimilables dans votre régime alimentaire.

Ce malaise, qui peut déterminer des maux de tête et la perte de l'énergie, se corrige en mangeant une savoureuse céréale.

Les recherches au laboratoire démontrent que le SON ALL-BRAN Kellogg fournit les matières assimilables qui facilitent l'élimination et que le SON ALL-BRAN est riche en fer assimilable et en vitamines B.

Les matières assimilables du SON ALL-BRAN sont moins affectées pas la digestion que le sont les fibres des fruits et des légumes. Données en leur action, elles sont souvent plus efficaces. Cet aliment naturel n'est-il pas préférable à des médicaments brevetés, parfois nuisibles?

Deux cuillères à soupe de SON ALL-BRAN chaque jour suffisent généralement, ou à chaque repas dans les cas obstinés. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Que le SON ALL-BRAN égaye votre vie! Le carton rouge et vert se trouve chez votre épicière. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

En ce moment, chez votre épicière

GRANDE VENTE D'ÉTÉ Kellogg

Kellogg's CORN FLAKES

COVEN-FRESH FLAVOR PERFECT

Unique Valeur de la Saison

Profitez d'une réelle aubaine en aliments! Tandis que dure la Grande Vente d'Eté, les Flocons de Blé d'Inde Kellogg vous font réaliser une importante économie. C'est la valeur unique de l'année!

Aujourd'hui même, achetez-en plusieurs cartons, chez votre épicière, et mettez votre famille au régime rafraichissant! Ces Flocons crouquants, savoureux et frais comme à la sortie du four, sont prêts à servir avec de la crème au lait. Toujours succulents, nourrissants, faciles à digérer! Leur qualité est garantie. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont. Sans tarder, achetez et épargnez.

Conservez les Cartes Gagnantes

10¢

Le premier train de Saint-Jean à Laprairie.

Le Tabac à Pipe ALOUETTE

NATUREL

La Cie B. Houde Limitée—Québec

Il y a 3 avantages à choisir un CHEVROLET MASTER

Vous obtenez les GENOUX MÉCANIQUES
le moteur Flamme Bleue et la direction sans chocs

Vous obtenez la CARROSSERIE FISHER À TOIT-TOURELLE
et la ventilation sans courants d'air

Vous obtenez une QUALITÉ
qui signifie plus longue durée

PRIX DEPUIS **\$885** (Pour le Coupé Master à 2 Places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

Modèles de la série régulière pour aussi peu que \$712 livrés à l'usine.

DÈS que vous regardez l'auto, vous commencez à voir la valeur additionnelle. Vous remarquez immédiatement la construction du TOIT-TOURELLE en acier solide de la carrosserie Fisher—une chose que vous ne pouvez pas obtenir d'une autre voiture à moins de payer passablement plus cher que le bas prix du Chevrolet. Prenez maintenant le volant—et vous ne tarderez pas à constater une autre différence considérable qui est bien en faveur du Chevrolet. C'est le roulement flottant des fameux GENOUX MÉCANIQUES! Vous flotez pour ainsi dire au-dessus des aspérités, des ornières et des trous de la route—la direction est légère, sûre et sans chocs—vraiment, il est difficile de croire que vous n'êtes pas dans une des voitures les plus coûteuses. C'est un fait qu'une demi-heure dans le Chevrolet Master détourne la plupart des automobilistes de tout autre auto à bas prix. C'est qu'il n'y a pas d'autre de sa classe pour vous donner la carrosserie Fisher à Toit-Tourelle—les genoux mécaniques—le moteur Flamme Bleue—la ventilation Fisher sans courants d'air—ou la direction sans chocs. Ces choses, vous les trouvez toutes réunies dans une seule voiture—dans le Chevrolet Master.

HOCKEY OU...?

La General Motors devrait-elle continuer ses fameuses émissions de Radio-Hockey? Ou bien, préférez-vous un autre genre de programme à la radio? Aidez-vous à décider avec votre député provincial et votre député fédéral en trouvant des bulletins de vote à sa suite d'exposition—allez-y aujourd'hui pour exprimer votre préférence qui nous guidera.

C. A. LORRAIN & FILS, SAINT-JEROME
GRENON AUTOMOBILE REG'D, S.-JOVITE & STE-AGATHE
FERDINAND ROUX, SAINTE-THERÈSE

POUR LE TRANSPORT ÉCONOMIQUE

Allocution de S. E. Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi

au congrès de la presse hebdomadaire

Messieurs de la Presse
hebdomadaire française
Mesdames, messieurs.

Vous êtes des représentants de la presse hebdomadaire, et comme tels, vous offrez des caractéristiques spéciales. D'abord vous avez plus de temps pour penser et mûrir vos articles; ce qui ne manque pas de leur donner plus de poids, de valeur et d'autorité.

Vous êtes souvent plutôt une presse régionale qui se dévoue à une population circonscrite dans un district. Vous en connaissez les besoins, vous en épousez les causes, vous en exprimez les espoirs et les rêves, ce qui n'est pas pour vous rendre moins intéressants et moins sympathiques à ceux que vous servez si bien, car je ne veux pas parler de ceux dont vous contrecarrez les idées et les agissements.

Comme tous les bons serviteurs de la patrie, vous devez être les soldats de la justice et de la charité. Vous pouvez beaucoup pour défendre les principes qui sont à la base de l'ordre social et religieux. Vous pouvez et vous devez être l'écho de la vérité sainte, proclamé par l'Évangile du Christ et le magistère de l'Église qui parle en son nom; cet écho retentissant de la presse est capable de soulever les masses et d'imprimer à l'opinion publique son orientation vers les sentiers du bien ou, hélas! vers les ténèbres de l'erreur et du mal.

Aujourd'hui chacun doit être sous les armes, l'horizon est chargé de noirs nuages. Il ne s'agit pas de faire de l'art pour l'art, du dilettantisme, de ciseler des mots. Tout

doit devenir une arme pour la vérité, tout, surtout la plume qui s'allonge en glaive, en lance et d'où jaillit, selon la parole de Louis Veuillot, la prose, "noble outil et bon aux fortes mains". Et c'est une grande charité de crier: "Au loup!" quand il est dans la "bergerie"; un coup de sabre à propos est une très belle aumône.

La parole de Léon XIII est toujours vraie: "Celui qui a la vérité la doit"; chacun doit transmettre aux autres ce qu'il a reçu et se faire l'écho des enseignements de ses maîtres. Il doit clamer les vérités qu'il a conquises par l'étude et la réflexion. Pas d'esclavage et de lâche respect humain, pas de courtoisie mondaine ou de mesquin calcul. Que votre programme soit toujours devant vos yeux. Les principes de l'ordre social chrétien, la vérité doctrinale, la morale catholique doivent se respirer dans toutes les pages de votre journal, ils doivent l'imprégner tout entier. Bien plus, au milieu des contingences éphémères et absorbantes qui sollicitent vos efforts et occupent tout l'espace du journal, il devrait y avoir place pour une colonne d'enseignements sacrés, de mots frappants cueillis chez les maîtres et qui claquent comme des drapaux, il y faudrait de courtes notes doctrinales, vives et alertes, ayant du trait et du charme, afin de capter le lecteur et de lui infuser malgré lui un peu de science religieuse qui fait défaut à tant d'âmes. Combien important aussi de relever dans la presse mondiale des faits divers qui sont une apologétique vivante et de les servir à vos lecteurs afin de glorifier notre mère l'Église, de servir toutes les grandes causes, et de ne jamais consumer vos forces en luttes mesquines ou en vaines chicanes ou en rengaines qui ne prennent plus.

Dans la grande bataille qui s'élève pour ou contre la civilisation chrétienne, si on demande à chacun son effort, on s'adresse particulièrement à vous, messieurs les journalistes, à vous qui avez l'honneur de tenir une plume d'où peut sortir la vie ou la mort, la lumière ou les ténèbres.

En cette soirée où j'ai l'honneur de vous adresser la parole, je vous adjure, messieurs, de consacrer le meilleur de votre influence à rétablir dans tout le corps social, tête et membres, la justice et la paix,

dans les esprits la vérité et la saine doctrine, dans les cœurs, la compréhension mutuelle, le respect et la sympathie profonde entre les frères, la charité pour tous, surtout les pauvres, les indigents et tous ceux qui souffrent.

Que la prudence, modératrice des vertus, guide votre main; il ne faut pas en effet que sous prétexte de guérison on envenime les plaies et on précipite une classe contre une autre; il ne faut pas non plus accabler les autorités légitimes et les chefs des nations sous des flots de mépris, procédé plus facile qu'équitable et glorieux, ce serait provoquer des révolutions dont vous seriez, dont nous serions les premières victimes. Ces réflexions, messieurs, ne sont ni nouvelles ni réjouissantes: je les fais en toute simplicité, vous les recevrez dans le même esprit.

En terminant, je vous souhaite un bon voyage. Puisse-je vous emporter de notre ville et de notre région un agréable souvenir; puisse-je vous puiser dans les brises marines et à l'ombre de nos caps et de nos monts de nouvelles énergies. Vous en sentirez les effets en vous retrouvant à votre table de travail. Là vous reprendrez votre tâche dans la bonne humeur chrétienne, dans le souvenir de fraternelles amitiés créées ou renouées, dans la sensation d'une meilleure santé physique et morale. Ces heureuses dispositions ne manqueront pas de tourner au bonheur et au profit de vos lecteurs et à la satisfaction intime chez vous tous de travailler avec plus d'ardeur à l'accomplissement de votre haute mission.

Les tomates du Québec

Les tomates de Québec se reconnaissent en général à ce qu'elles sont vendues plus mûres que les tomates d'exportation; pour des raisons climatiques, comme nos pommes McIntosh par exemple, elles sont meilleures au goût. Mûrissant sur pieds, elles sont très digestes et beaucoup plus savoureuses que les tomates qui, ayant un long transport à supporter, sont cueillies vertes. Également, la pelure qui entoure nos tomates est beaucoup plus tendre que celles des tomates de l'Ontario; cela provient de méthodes de culture différentes.

Nos tomates ne supportent certainement pas aussi bien les longs transports, car elles cultivées pour satisfaire le goût raffiné de la clientèle plutôt que celui des exportateurs et importateurs de fruits et légumes. Pourtant depuis que nos tomates sont comme celles de nos concurrents, classifiées et vendues en paniers estampés, commerçants et consommateurs trouvent de grands avantages à acheter d'abord la tomate de Québec.

MANGEONS DES TOMATES

Nos tomates locales arrivent sur le marché. Les arthritiques, ceux qui souffrent de la goutte, les rhumatisants vont pouvoir améliorer leur santé, car ce légume-fruit, riche en sels acides, est particulièrement recommandé à ceux qui sont atteints ou portés aux maladies précitées. Les gens bien portants, en consommant des tomates, auront l'occasion de se maintenir en bonne santé et, également, de satisfaire leurs goûts gastronomiques, car la tomate se mange sous les formes les variées et le plus fin gourmet appréciera certainement les multiples qualités de ce légumes-fruit.

Malgré tout, il est important d'attirer l'attention des consommateurs sur la maturité de ce légumes-fruit; les tomates surtout celles mangées crues, doivent être absolument mûres pour être facilement digérées; trop souvent, hélas, il est offert en vente des tomates à moitié mûres, qui sont à l'origine de graves indigestions. Chaque année, se vend de grosses quantités de tomates provenant de l'extérieur de la province. Ces fruits, pour supporter le transport, sont tous cueillis avant maturité; il serait donc sage aux amateurs de tomates d'attendre les tomates locales et d'acheter des fruits mûrs plutôt que de risquer des embarras gastriques.

HAÏTE LA!

Congrégations, avocats, médecins, dentistes, hommes d'affaires, commerçants, épiciers, n'avez-vous pas parmi votre clientèle des cultivateurs? N'êtes-vous pas apparentés de quelque façon à la classe rurale? Oui ou non, les intérêts du cultivateur ne sont-ils pas les vôtres? Leur ruine ne serait-elle pas à brève échéance, la vôtre? De même que

leur prospérité précédera la vôtre.

Reconnaissant ces faits, ne serait-il pas sage de favoriser par tous les moyens possibles ceux qui vous touchent de si près? Pour commencer, pourquoi, à qualité égale, ne pas acheter les produits de chez-nous? Savez-vous que les cultivateurs de la province, que les producteurs de fruits et légumes en particulier ont à faire d'abord à des conditions climatiques défavorables, qu'après avoir surmonté telles-ci et s'être surmenés à cultiver de bons produits, ils se trouvent devant un encombrement de marchandises venant des tropiques et des provinces voisines.

Le consommateur se doit de favoriser les produits de chez-nous. Demandez donc des tomates de la province. Exigez de vos fournisseurs les produits locaux. L'argent qui est dépensé dans les limites de la province enrichira nos cultivateurs, vos meilleurs clients. C'est une mesure de protection que vous prenez et ce sera l'aide la plus efficace que vous puissiez donner à ceux qui vous touchent de si près. C'est un devoir de solidarité d'exiger les produits de la province.

R. RICHARD
Agronome spécial.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE S.-JEROME

Une assemblée générale de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, a été tenue le 24 juillet, 1935, à 8 1/2 heures P.M. à l'Hôtel de Ville.

Étaient présents: MM. John Georges, Léon Raymond, Lionel LeRoux, Geo. Hamel, Michel Prud'homme, Henri Chalut, Alfred Langlois, Jos. St-Vincent, Armand Brien, Emmanuel Demers, J. W. Cyr, P. A. Castonguay et J. H. Desjardins.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée spéciale du 18 juin dernier, proposé par Eugène St-Vincent appuyé par J. H. Desjardins lecture est donnée de la correspondance reçue:

1. Lettres au sujet de la vente de la gasoline dans la Ville de Saint-Jérôme en rapport avec les chemins d'hiver.

2. Lettre de la Chambre de Commerce de Ste-Thérèse, qui approuve la fédération ou groupement des Chambres de Commerce du district.

3. Lettre de l'Ass. des Marchands Détaillants, qui retourne documents et donne rapport au sujet de règlements de commerce de la Ville de Saint-Jérôme.

Il est proposé par George Hamel, appuyé par Michel Prud'homme et résolu:

"Que sincères remerciements soient envoyés à l'Ass. des Marchands Détaillants pour l'excellent rapport fait de l'étude de nos règlements de Commerce et tout particulièrement à M. Fournier de Beliveau, signataire du rapport."

Après discussion au sujet de l'entretien des chemins d'hiver, tout spécialement pour la route St-Jérôme-Montréal, il est proposé par J. H. Desjardins et appuyé par Alfred Langlois:

"Que messieurs J. W. Cyr, Alfred Cherrier, Emile Lauzon et autres soient délégués auprès de l'hon. A. David pour discuter l'entretien

de cette section des chemins d'hiver et de s'adjointre des représentants manufactures et autres. Il devra y être aussi question de la confection de certains bouts de chemins environnant Saint-Jérôme.

Il est proposé par Geo. Hamel et appuyé par Eugène St-Vincent: "Que documents et communications envoyés pour étude et rapport à l'Ass. des Marchands Détaillants soient remis à la ville de Saint-Jérôme, et que le comité du commerce de la Chambre de Commerce soit chargé de rencontrer le conseil de ville de St-Jérôme pour discuter de l'opportunité d'amender les présents règlements de commerce suivant les amendements soumis.

MM. Bernard Desjardins et Rosario Nadon sont acceptés comme membres de la Chambre de Commerce sur proposition de Michel Prud'homme appuyé par John Georges.

Il est de nouveau question de l'Exposition Commerciale et Industrielle à être tenue en Septembre et Eugène St-Vincent et J. H. Desjardins sont chargés de rencontrer le bureau de direction de l'Arena pour discuter ce projet.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

IL Y A 20 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 6 août 1915.

Le samedi soir, 31 juillet, un groupe joyeux de jeunes filles et de jeunes gens, se réunissaient chez M. J. E. Leduc, pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Germaine Leduc.

IL Y A 15 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 18 août 1920.

Le ministère des affaires municipales a approuvé les règlements Nos. 67 n. s. et 72 n. s. autorisant la ville à contracter un emprunt de \$75,000.00 du gouvernement de la province, pour pourvoir à la construction de logements ouvriers dans notre ville.

IL Y A 10 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 7 août 1925.

L'École Normale de Saint-Jérôme, fondée en 1923, est confiée aux religieuses de Sainte-Anne. Les examens d'admission ont été subis le jeudi 6 août. La rentrée des élèves aura lieu le mercredi 2 septembre 1925.

Le 26 juillet, les Zouaves de Saint-Jérôme, accompagnés de M. le curé J. A. M. Brosseau et de M. Donat Lussier, vicaire, ont visité Mont-Rolland et ont été l'objet d'une amicale manifestation.

IL Y A 35 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 16 août 1900.

M. C. de Martigny, avocat, en compagnie de M. Bessette, a pêché dans la rivière du Nord, près de la manufacture Rolland, 7 dorés, dont un pesait 10 livres, et un maskinongé de 6 livres.

IL Y A 30 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 10 août 1905.

Lundi dernier, le professeur Stark Hermann, magicien, est venu donner une soirée très récréative à la salle du marché. L'assistance était nombreuse et choisie.

Mme Eugène Desjardins, de St-Javier, a donné le jour à trois jumeaux, un fils et deux filles. Plusieurs personnes de Saint-Jérôme étaient présentes à ce baptême extraordinaire.

IL Y A 25 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 12 août 1910.

M. Henri Roulland, collaborateur, depuis 10 ans, de l'Avénir du Nord et aussi collaborateur de la Presse, est mort presque subitement.

M. de 600 personnes ont pris part au pèlerinage à Ottawa organisé par la Société Chorale Sainte-Cécile de notre ville.

M. France Latour, de Sainte-Adèle, a vendu un porc qui a pesé 512 livres et a rapporté \$71.40.

Ce qu'il y a d'extraordinaire dedans c'est que ce porc n'a été à l'engrais que 10 avril au 6 juin.

PARTIE DE CARTES

AU PROFIT DE LA
Restauration de la Croix de Ste-Adèle
A STE-ADELE

Mardi le 20 août 1935
Sous le patronage de M. le curé A. Martin

Admission : 25 cts.

De magnifiques prix sont offerts.

T'a'pas ?



TAS-PAS DÉJÀ ÉPROUVÉ LE DÉSIR DE RETOURNER AUX JEUX DE TA JEUNESSE ET OFFERT AUX MARMOTS DU VOISINAGE DE JOUER UNE PARTIE DE BALLE AVEC EUX.



ET QUAND VIENT TON TOUR AU BÂTON, SENTANT EN TOI LA PUISSANCE DE BABE RUTH, TU PRENDS UN BEL ELAN—ET VLAN!



LA BALLE PASSE PAR-DESSUS LA CLÔTURE ET, VA FRAPPER LA FENÊTRE DE CUISINE DU VOISIN.



TAS-PAS DÉJÀ ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? ÇA AIDE À REPRENDRE SON APLOMB.

Dites simplement-

"Bière

BLACK HORSE

Dawes, S.V.P."

IL Y A 20 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 6 août 1915.

Le samedi soir, 31 juillet, un groupe joyeux de jeunes filles et de jeunes gens, se réunissaient chez M. J. E. Leduc, pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Germaine Leduc.

IL Y A 15 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 18 août 1920.

Le ministère des affaires municipales a approuvé les règlements Nos. 67 n. s. et 72 n. s. autorisant la ville à contracter un emprunt de \$75,000.00 du gouvernement de la province, pour pourvoir à la construction de logements ouvriers dans notre ville.

IL Y A 10 ANS

On lisait dans l'Avénir du Nord du 7 août 1925.

L'École Normale de Saint-Jérôme, fondée en 1923, est confiée aux religieuses de Sainte-Anne. Les examens d'admission ont été subis le jeudi 6 août. La rentrée des élèves aura lieu le mercredi 2 septembre 1925.

Le 26 juillet, les Zouaves de Saint-Jérôme, accompagnés de M. le curé J. A. M. Brosseau et de M. Donat Lussier, vicaire, ont visité Mont-Rolland et ont été l'objet d'une amicale manifestation.



Mangez un bol de savoureux Riz Krispies Kellogg au réveil. Vous contenterez votre appétit et vous dormirez mieux.

Le Riz Krispies est si croustillant qu'il crêpe dans le lait ou dans la crème. Il est nourrissant et facile à digérer.

Sur tous les cartons de Riz Krispies Kellogg est imprimé un conte de ma Mère l'Oie. Se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ont. La qualité est garantie.

Ecoutez! l'appétit s'éveille



POELES GLACIERES

Poèles pour la campagne, une spécialité. Poèles et Glacières émaillées aux nuances variées.

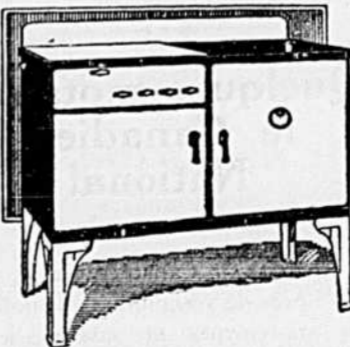
Poèles remis à neuf, en acier et en fonte, un bel assortiment.

J. P. DAVIGNON ENR.
1308, Mont-Royal est (Tél. FR 1919) Montréal

Si vous payez plus que \$1.50 par mois pour votre combustible, renseignez-vous sur le

"KITCHENKOOK"

le nouveau poêle à combustible liquide
Le plus économique d'opération de tous les poèles connus. Se distingue aussi par sa sécurité absolue et son allumage instantané.



Pas moins de 27 modèles à la portée de toutes les bourses

Pour toutes cuisines grandes ou petites: Communautés, presbytères, résidences campagne ou ville. Écrivez-nous ou venez nous voir. Bienvenue à tous, acheteurs ou non.

DISTRIBUTEURS:

REGAL KITCHENS Enrg.
394 OUEST, RUE CRAIG MONTREAL
TEL. MArquette 7301 Direction: H. CHAPDELAIN



SAINT-JEROME M. L. P. VERONNEAU
467, Ave Parent.
TEL. 255

La grève de la faim

Mourir de faim! l'expression est brutale et fait frémir. L'organisme humain a besoin de se ravitailler, et il suffit pour se convaincre de cette nécessité de passer un jour sans manger. Il n'est jamais personne, à mon avis, qui soit mort de la faim, à cause de pauvreté ou de misère. Même les gueux trouvent toujours — puisque Dieu n'abandonne pas les humains — le morceau de pain qui leur permet de vivre. Mais, à travers l'histoire, des gens ont fait la grève de la faim, grève volontaire, étudiée d'avance, préméditée; les uns par ostentation, par expérience ou dans un but de publicité; les autres, pour la revendication de droits qui leur semblaient sacrés. Dans la première catégorie les plus connus sont Succi, Stratton et Merlati; dans la seconde catégorie Gandhi, Mac Sweeney et le célèbre Viterbi.

Ces dernières années, en Irlande, MacSweeney a fait la grève de la faim par protestation; à diverses reprises, aux Indes, le mahatma Gandhi s'appliqua à des jeunes austères pour défendre la cause des intouchables. Dans ce dernier cas, Gandhi avait comme but de forcer l'Angleterre à accorder le droit de citoyen à des milliers d'hommes. En une occasion surtout, il déclara que son jeûne se poursuivait jusqu'à la mort, à moins que les autorités britanniques n'en viennent à des concessions importantes. Par crainte d'une émeute possible, advenant la mort du mahatma, l'Angleterre consentit à faire droit à certaines demandes et Gandhi termina son jeûne.

Remontons plus haut dans l'histoire et causons de Succi, de Stratton, de Merlati qui firent la grève de la faim pour des raisons purement personnelles et nous terminerons cette chronique par quelques faits intéressants sur Viterbi, qui mourut de faim, dans une prison, pour protester contre un jugement qui le condamnait à l'échafaud. Succi demeura quarante-cinq jours sans manger. Il tenta de démontrer qu'un être humain pouvait vivre un aussi grand nombre de jours sans absorber la moindre nourriture. Ce jeûne volontaire fit l'admiration générale, et Succi ne but, chaque jour, qu'un verre d'une liqueur dont jamais il n'a dévoilé le secret. Il subit, en ces quarante-cinq jours, une dépréciation de poids; de 130 livres, son poids tomba à 100 livres, ce qui prouve qu'il avait vécu de sa propre substance dont il avait consommé un peu moins qu'une livre chaque jour.

Henri Stratton voulut surpasser ce record vers 1890. Il créa un comité de surveillance, et s'installa dans un cabaret de curiosités de New-York. Tout alla bien pendant trente jours, mais au trente-huitième, Stratton fut pris de violents étourdissements. En dépit de l'avis des médecins, il refusa de discontinuer, mais demanda à boire du champagne. Le quarante-deuxième jour, on le transporta à l'hôpital où il mourut.

Merlati, au siècle dernier, dut abandonner au quarante-troisième jour, car il était si faible qu'il avait même de la difficulté à se traîner et que sa face terreuse et ses yeux excavés suffisaient à effrayer même les morts. Le docteur Piéchaud a suivi dans le temps ces diverses expériences. Il a établi que l'inanition ou le fait de ne point manger ne tue qu'avec une extrême lenteur. La privation d'aliments n'occasionne aucune douleur ni trouble dans l'organisme. Cette privation, violente les premiers jours, devient de jour en jour beaucoup moins brutale. L'organisme cependant s'affaiblit rapidement. Ne point boire est un martyre de beaucoup plus grand.

Luc Viterbi se laissa mourir de faim et de soif, dans la prison de Bastia, en 1821. Il n'existe pas à mon avis d'histoire plus poignante que ce drame inconnu.

Ce Viterbi, qui était Corse de naissance, avait fait de brillantes études à Florence. Il adhéra aux principes de la Révolution, et obtint à cette époque la charge d'accusateur public au tribunal d'Ajaccio. Ce poste lui créa de violents ennemis, si bien que la famille des Viterbi déclara une haine mortelle à une autre vieille famille de Corse, les Frediani. Cette guerre de famille dura vingt ans. Frediani fut trouvé, un matin, mort, un couteau en plein cœur, à la porte de Viterbi. Selon toute probabilité le corps de Frediani avait été déposé à la

porte de Viterbi dans l'unique but de faire accuser ce dernier. C'est ce qui arriva. Viterbi fut jugé et condamné à l'échafaud.

Pour échapper à l'horreur de la potence et pour protester contre le jugement qui le condamnait, il résolut de se laisser mourir de faim et de soif. Or, il écrivit, jour par jour, ses impressions intimes sur son supplice volontaire. Rien n'est plus triste à lire que ce journal dont je vous donne ici quelques extraits. Remarque bien que du 2 décembre au 21 décembre 1821, Viterbi n'accepta aucune nourriture ni aucun liquide, si ce n'est en deux occasions citées plus bas. Il commença son jeûne le 2 décembre, et le 4, il écrivit:

Mon corps est dans le meilleur état.

Le 5 décembre, il écrivit de nouveau: "J'avais passé la nuit sans dormir. Je n'éprouvais aucune inquiétude physique. Mon esprit seul était dans une grande confusion. Mon pouls est resté calme. Je n'éprouve pas le moindre malaise. L'estomac et les entrailles sont dans un état de tranquillité parfaite. La tête est libre, l'imagination active et ardente. La vue est très claire. Nulle anxiété n'est du besoin de manger ou de boire. Ma bouche n'a pas d'amertume; j'ai l'ouïe fine; j'éprouve dans tout mon corps un sentiment de force.

Le 6 décembre, il écrivit: "Je souffre une soif brûlante et une faim dévorante, avec un courage imperturbable, avec une inaltérable constance."

Le 7 décembre, il notait: "Soif brûlante. Pendant douze heures, grande soif et amertume de bouche."

Le 8 décembre, il annonçait: "La bouche est excessivement desséchée le gosier et le palais brûlants; la langue est chargée, au point de m'empêcher de prononcer un mot; soif brûlante et continue."

Viterbi avait lui-même jusqu'à cette date, écrit son journal. Du 8 décembre, il dicta ses impressions et les signes.

Le 9 décembre, le journal rapporte: "La tête a éprouvé de légers vertiges. Soif dévorante et continue. Tranquillité parfaite dans l'estomac et les entrailles. La crainte de l'ignominie seule, et non la crainte de la mort, m'a décidé à m'abstenir courageusement de toute de boisson et de nourriture. Pour exécuter ce projet étrange et extraordinaire, je souffre une agonie terrible et des tortures inconcevables."

Le journal nous livre les impressions du 10: "La soif est extraordinairement ardente."

Le 11: Avant midi, grande avidité de manger, soif inextinguible, pulsations faibles annonçant la fin prochain de ma vie. J'ai entrepris et exécuté un projet le plus extraordinaire qu'un homme ait plus effroyables et les plus inouïes; c'est pour affranchir ma famille, mes alliés, mes amis, de l'ignominie et du déshonneur; c'est pour priver mes ennemis de la satisfaction de voir tomber ma tête sous le fer de la guillotine. . . . La soif est ardente, mais supportable. La faim a cessé entièrement."

Preuve bien nette qu'un homme peut vivre longtemps sans manger, mais qu'il ne peut guère vivre longtemps sans boire.

Le 12 décembre: "Tous mes sens sont dans une prostration complète. Langueur universelle. Impossibilité de supporter la lumière."

Le 13: "Entraîné par une soif insupportable, je pris la cruche d'eau et je bus une large gorgée, ceci augmenta le froid de mes membres; un instant après, mes mains, mes pieds, mon nez et mes oreilles se glaçèrent."

Viterbi crut que sa dernière heure était arrivée. Il s'écria alors, avec un grand geste de satisfaction: "Voyez comme j'ai su me tirer d'ici!" Les gardes demandèrent sur le champ les médecins de la prison. Ils firent absorber au malheureux quelques gorgées de vin, ce qui le ranima.

Le 14 décembre, le journal déclare que la soif est augmentée au-delà de toute mesure.

Le 15 décembre: "Ma soif est extrême, défaillance, délire."

Le 17 décembre: "Toute la journée d'hier a été tranquille. La soif était supportable, le pouls régulier, la vue claire, la tête sans oppression. Je meurs avec un cœur pur et innocent, et je termine mes jours dans un grand calme."

Le 18 décembre, le journal relate pour la dernière fois: "A onze heures, je suis prêt à finir mes jours de la mort du juste. La faim ne

me tourmente plus. La soif est entièrement calmée. Un calme universel règne non seulement dans mon cœur et dans ma conscience, mais même dans tout mon corps. Le peu d'instant que j'ai encore à vivre glissent paisiblement comme l'eau d'un petit ruisseau qui va retrouver une plaine charmante et délicate. La lampe va s'éteindre parce que la flamme n'aura plus d'aliments."

Viterbi ne mourut que le 21. Du 18 au 21, il ne put même dicter ses impressions, trop faible qu'il était. Il sembla toutefois qu'avant de mourir, il rallia toutes ses forces chancelantes, réunit toutes ses dernières énergies et toute sa volonte en réroute pour crier ces paroles: "Je suis prêt à laisser le monde". Cet effort le tua sur le champ.

Viterbi avait demandé d'être inhumé à Penta et G. Lenôtre de qui j'emprunte ces divers renseignements, écrit qu'à la nouvelle de sa mort, pas moins de 600 habitants se mirent en route vers Bastia dans le but d'en rapporter à Penta le cadavre de l'homme qu'ils aimaient. On voulait faire à Viterbi des funérailles grandioses, mais on se heurta à une armée de gardes qui faisaient le piquet aux portes de la prison. Bien pis, les gardes se ruèrent sur les campagnards qu'ils chassèrent hors de la ville.

Par un ordre secret des autorités, les restes de Viterbi avaient été enterrés dans la chaux vive, dans un coin secret de la prison. Personne n'en connaît le lieu exact et des fouilles faites n'ont abouti à aucun résultat. On serait porté à croire que le corps de Viterbi aurait été inhumé quelque part, peut-être bien loin de la prison. . . .

La triste fin de Viterbi est unique dans l'histoire. C'est le seul homme dont fasse mention l'histoire et qui soit réellement mort de faim et de soif. Il faut tout de même avouer que mourir dans de telles circonstances, dépasse les bornes de la raison et tient presque à la légende. En dépit de son journal, de ses déclarations que l'estomac s'accoutume à la privation, que ne point boire est pire que ne point manger, je ne tiens pas à tenter l'expérience pour ce simple fait que je regrette parfois qu'on n'ait pas, au lieu de trois, institué la mode des quatre repas par jour.

CELIBER

La chose la plus commode à la maison



L'ASCENSION

Le Dr. et Mme Hector Fortier et leurs filles, Mlles Lise et Mirelle, de Montréal sont rendus à leur chalet, au Lac Mousseau pour y passer l'été. De passage à L'Annonciation, dernièrement: Mlles Emilia et Juliette Sarrazin, Rita Neveu et M. Médéric Sarrazin. Mme Napoléon Charron et ses enfants, et Mlle Aurore Massy, sont de retour de St-Jovite. Elles ont passé une quinzaine, en promenade chez des parents et amis. Mme S. Filliart, chez sa fille, Mme Ubald Robichaud, à Montréal. M. Gérard Clément, de La Conception, passe quelques semaines chez son frère, M. Oscar Clément. M. Alphéor Tremblay, de Saint-Jérôme, chez M. Patrick Sarrazin, dernièrement. M. Léo Séguin, de Glen Robertson, passe quelques jours chez son père, M. Louis Séguin. Après un séjour de trois semaines à la pension Lachapelle, Mme Jos. Monette, est retournée à Montréal. Mlle Aurore Perrier de Montréal, était en promenade chez ses parents, ces jours derniers. z.M. et Mme Daniel Cochinger,

de Montréal, sont à leur villa pour l'été.

M. David, de Labelle, était chez sa fille, Mme Albert Labelle, dernièrement.

M. Gagnon, de Montréal, était à la pension Lachapelle pour une fin de semaine.

Mlle Dolorès Godmer, après avoir passé quelques jours dans sa famille, est retournée à L'Annonciation.

Au registre de l'hôtel Déglise, cette semaine: M. et Mme Alec Théoploir de New-York, John H. Darlon et W. F. Stow, de Troy N. Y.; le Dr. Harry Reed et son fils Frank, de Auburn, N. Y. Le Révérend Wm. Spicer, madame Spicer et leur fils, de Gloversville, N. Y., aussi M. et Mme H. Langworth, de Gloversville, N. Y., H. R. Caldwell de Hamilton, Archie Wilcox et Charles Heron, de Montréal, H. Brennan et James Brennan, de Pittsburgh, R. F. Todd et W. P. Todd, de New Bethlehem.

M. et Mme Joseph Déglise, de L'Annonciation, sont à leur chalet du Lac Brochet.

M. Rolland Sarrazin et Lucien Froment à Montréal. M. Ephraïm Legault à Saint-Hyacinthe.

Le révérend Spicer de Gloversville, le Dr. Reed, de Auburn N. Y. et C. Déglise ont fait une belle pêche au lac Marguerite.

M. Patrick Sarrazin et sa famille sont de retour d'un voyage à Montréal.

L'agronome Noel était dans nos parages cette semaine.

SAINTE-AGATHE

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Agathe des Monts, à sa séance générale du 1er août, 1935. "Il est proposé par le Conseiller Osias Renaud, secondé par le Conseiller J. A. Clément, qu'un vote de sympathie soit offert au conseiller Eugène Guay, à l'occasion de la mort de sa fille survenue ces jours derniers."

Le marquis de Louvois finit une vie dissipée en épousant une femme de grande fortune.

Le soir des noces, elle lui exprima l'espoir de le voir désormais revenu de ses désordres.

—Oui madame, je vous assure que je viens de faire ma dernière sottise.

SAINT-SAUVEUR

Dimanche, le C. P. St-Sauveur rendit visite au St-Adolphe et fut battu par 9 à 7. Le C. P. St-Sauveur remercie la direction de l'équipe de St-Adolphe et félicite tout particulièrement l'arbitre M. Corbeil, pour la manière à lui seul de terminer une partie.

La semaine dernière fut des plus détestables pour les boulangers. Pendant que M. Ed. Pagé avait la malchance de briser son camion M. Patrick Goyer, livreur pour M. Alb. Langevin, se faisait frapper par le train régulier du Canadien National à Christeville et le livreur des boulangeries Dent Harrison & Sons eut aussi sa part d'avaries à son camion.

Dimanche prochain le C. P. St-Sauveur présentera les fameuses équipes "Village" et "Campagne". Il y aura aussi une exhibition par le Junior, courses, sauts, etc.

EXCURSION A MONTREAL 75¢ SAMEDI, 17 AOÛT '35

aussi par les trains réguliers du dimanche 18 août
Retour jusqu'au lundi soir 19 août
Aucun bagage enregistré. Voitures ordinaires seulement PACIFIQUE CANADIEN

PARTIE DE CARTES EN PLEIN AIR

Sur le terrain de tennis
ORGANISEE PAR LE Cercle Paroissial de Sainte-Scholastique
Sous la présidence de M. le curé A. Léveillés et la direction de M. le vicaire P. E. Mathieu
Le 20 août 1935, à 8 heures p. m.
BILLET - 25 CTS

Haute qualité Service rapide Prix modérés

C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.
Notre plus grand désir est de satisfaire nos clients.
Soyez assuré que nous mettrons le plus grand soin à exécuter votre commande quelle que soit son importance et nous pouvons vous garantir la plus entière satisfaction.

La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée

La publicité est le stimulant des affaires. C'est un fait reconnu de tous ceux qui veulent prospérer. Votre annonce dans L'AVENIR DU NORD est un excellent moyen de faire prospérer votre commerce.

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"

85¢ la bouteille de 10 onces
1.90 la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

2.65 la bouteille de 40 onces

Distillé et embouteillé au Canada sous surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maisons fondées en 1605

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Dernier Appel!

Notre Grande Vente Provinciale Finira le 17 Août 1935

Il ne vous reste qu'une semaine pour profiter des bubines que vous offre la Compagnie LEGARE dans tous ses magasins et chez tous ses agents. Rendez-vous immédiatement chez un de nos représentants, il y a des économies à faire.

"EXPRESS" WAGONNET
"SPEED-WAGON": Une bonne valeur à un prix très bas. Boîte en bois dur, 10½ x 26 pouces, fini couleur naturelle. Roues-disques de 6 pouces. Bandages en caoutchouc de ½ pouce. . . . \$2.25

ROYAL STAFFORD DERBY—96 Morceaux
Tel qu'illustré:— Splendide service en semi-porcelaine d'Angleterre. Forme ultra-moderne avec bordure dorée, riches motifs bleus et or et guirlandes de fleurs teintées de rouge, brun et jaune. Spécial à . . . \$27.85

DIVAN DE STUDIO Moderne et Pratique
Ce meuble vous rendra d'inappréciables services. Il se transforme facilement en un lit double. Côté retombant, avec matelas et 3 coussins recouverts en cretonne fleurie. Spécial chez Legaré. . . \$11.90

Fauteuil Pliant
Tel qu'illustré:— Fauteuil pliant, bois dur vernis. Toile rayée. Siège et dossier en toile double, très forte. Il se plie et prend très peu d'espace. Spécial chez Legaré . . . \$1.05

Glacière en Bois
Glacière en érable, fini doré et vernis. Fermoirs et pentures nickelés. Intérieur en tôle galvanisée, tablette mobile. Spécial à . . . \$12.95

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE
En Paillette

\$69.50

SAINT-JEROME, P. Q.

Les 14 points de la politique libérale

en vigueur des déportations arbitraires.
110. Réforme électorale.
Le parti libéral veut des lois électoralistes qui assurent une véritable représentation de la nation canadienne au parlement.

120. L'équilibre du budget.
Le parti libéral croit que l'équilibre du budget doit être le but de tout gouvernement.

130. Relations internationales.
Le parti libéral veut encourager, dans l'ordre international, tout ce qui peut contribuer à établir la paix et l'entente entre nations.

140. Juste répartition de la richesse.
Le parti libéral reconnaît que le problème de la distribution est devenu plus important que celui de la production.

L'honorable Damien Bouchard fêté par les journalistes

Samedi dernier, le ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie à Québec et directeur du Clairon de Sainte-Hyacinthe, a reçu des journalistes, en don de joyeux avènements, une coupe en argent et une canne, et leur vœux inspirés par une sympathie confraternelle.

Une soixantaine de journalistes de Montréal et d'ailleurs, d'amis de M. Bouchard et de la presse se trouvaient à Sainte-Hyacinthe, à cette occasion. La présentation de ces témoignages d'amitié et de solidarité professionnelle a été faite par l'hon. Fernand Rinfret.

L'ancien secrétaire d'État dans le cabinet King a rappelé quelles relations cordiales M. Bouchard a constamment entretenues avec ses camarades de la presse comme député et comme ministre, tout au long de sa carrière commencée modestement à Sainte-Hyacinthe, puis transportée sur une scène plus vaste, la politique provinciale, avec comme couronnement l'entrée dans le cabinet provincial.

Outre MM. Fernand Rinfret et Camilien Houde, on remarquait parmi les personnages présents: MM. T. A. Fontaine et Cyrille Dumaine, députés aux communes; Edouard Fortin, député de la Beauce à l'Assemblée législative et président honoraire de la presse hebdomadaire de la province de Québec; Joseph-A. Francoeur député, Victor Chabot, échevin de Sainte-Hyacinthe; M. Georges Pigeon, président du club Richmond; le major Théo Grohé, Michel Chouinard, MM. Edmond Turcotte, Henri Saint-Pierre, Abel Vineberg, Honoré Meunier, Percy Clift, J. Goldberg, A. Déry, Henri Beauchamp, Wilfrid Gascon, Louis Robillard, Alexis Gascon, Dominique Laberge, Edouard Chauvin, Pierre Boucher, Henri Fontaine, Alphonse Fortin, Lucien Desjardins, Rosario Messier, Jacques Berryer et plusieurs autres.

Tél. Bureau 245 Bds. 173 Camille L. de Martigny AVOCAT — BARRISTER 319, Rue LABELLE SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310 RAYMOND RAYMOND AVOCAT Samedi et dimanche à Sainte-Agathe 303, ST-GEORGES — ST-JEROME

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Dimanche dernier, le sénateur Jules-Edouard Prévost, son frère le rév. Père Eugène Prévost, son neveu, le docteur Jules Prévost, le rév. Père Bergeron, MM. Pierre et Eugène Prévost, faisant une courte visite au camp David-Perron, au lac L'Assommoir.

Ils y furent cordialement reçus par les autorités de cette institution, notamment par les docteurs Dubé, Jarry, Corrigan, garde Deland. Les visiteurs furent très intéressés par l'oeuvre éminemment utile qu'accomplit au Camp David-Perron l'Institut Bruchési dans l'intérêt de la santé de quatre-cent-vingt-cinq enfants de Montréal.

Ces garçons et ces filles dont la santé peut être compromise dans le milieu où ils vivent sont tous de familles pauvres presque toujours contaminées par la tuberculose — passent deux mois au Camp David-Perron, c'est-à-dire à l'air pur et entourés de soins multiples, qui accroissent leur force physique, se préoccupent de leur formation morale et cultivent leur intelligence.

Cette admirable institution est, à bon droit, subventionnée par le gouvernement de Québec et la ville de Montréal. L'argent que le gouvernement y concourt ne peut être mieux employé. Il est à souhaiter qu'une telle oeuvre — unique dans son genre dans l'Amérique du Nord — se maintienne et se développe.

Mme Edouard Marchand, M. et Mme Charles-Edouard Marchand sont allés passer quelques jours à Québec. Ils font ce voyage en automobile et sont, à Beau-chalet, près de Québec, les hôtes de M. Gabriel Gaudry, le gendre de M. e. Mme Charles-Edouard Marchand.

Le très révérend Père Eugène Prévost, supérieur général de la Fraternité Sacerdotale, et le rév. Père Bergeron, maître des novices de la même congrégation, ont passé quelques jours à Saint-Jérôme. Les révérends Pères, qui habitent, le premier, à Paris et, le second à Rome, sont au Canada pour quelques semaines.

On sait que deux maisons de la Fraternité Sacerdotale ont été établies à la Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières, l'une pour les prêtres et l'autre pour les Oblates de Béthanie.

Mme Tremblay (née Yvonne Pepin), de Montréal, et Mme Woodby (née Annette Lapointe), de New-York, étaient de passage à Saint-Jérôme, la semaine dernière.

M. Charles-Auguste Provost, de Mégantic, étudiant à l'université d'Ottawa, est l'hôte de ses amis MM. Léandre et Henri Prévost.

Le stationnement des automobiles sera interdit dans la rue Labelle à partir de l'avenue Scott jusqu'aux limites nord de la ville et il sera limité dans la rue Saint-Georges, entre les avenues Legault et Parent, à 60 minutes de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.

Pour faire suite à un projet d'acte de cession préparé en avril 1932 et signé par le notaire J. E. Parent, M. le maire est autorisé à représenter la ville à un acte de cession gratuite par J. E. Parent à la ville de Saint-Jérôme, d'une lièsière de terrain, laquelle lièsière doit servir à prolonger le boulevard Melançon jusqu'à la ligne de division entre les lots 284 et 284A du cadastre officiel.

À la suite de la promesse du ministre des postes d'établir un service de facteur dans les limites de la ville pour la livraison des lettres et autres matières postales à domicile, demande sera faite au ministre des Postes qu'à l'instar d'autres villes de la province, la malle de Montréal à Saint-Jérôme soit transportée assez à bonne heure pour être délivrée dès la première tournée des facteurs.

Les échevins sortant de charge au mois d'octobre 1935, seront 6, A. Charlemagne Huot, siège no. 6, A. Charlemagne Huot, siège no. 2 et Armand Fillon, siège no. 1.

Les estimateurs devront commencer immédiatement leur travail d'estimation.

Le chef de police a été autorisé à reconduire à Saint-Eustache une famille qui en est arrivée depuis quelques jours.

Sans raison apparente, on estime que le trafic a doublé samedi et dimanche derniers sur la route Montréal-Sainte-Agathe.

Mme Jean-Baptiste Daoust, mère de M. Emery Daoust et grand-mère de M. Henri Daoust, grand connétable du district, a été inhumée ce matin, à Lefaire, Ont., à l'âge de 100 ans et 4 mois.

Nous offrons toutes nos sympathies à nos concitoyens.

Nous remarquons parmi les noms des cinq nouveaux joueurs placés par l'Association de Golf de la province de Québec, sur la liste des dignes au tournoi ouvert pour le championnat du Canada qui sera disputé à la fin du mois, sur le parcours de Summerlea, le nom de notre concitoyen, Tommy Riddell, membre du club de Saint-Jérôme.

Nous lui souhaitons plein succès.

DANSE
Le vendredi, 16 août prochain le Club de Tennis Regent, donnera au chalet du club de golf de Saint-Jérôme, une danse qui promet d'être des mieux réussies.

Le vendredi, 16 août prochain le Club de Tennis Regent, donnera au chalet du club de golf de Saint-Jérôme, une danse qui promet d'être des mieux réussies, si l'on considère que les organisateurs du Regent Tennis Club font toujours en leur possible pour plaire à leurs hôtes.

Lundi dernier, vers midi, juste en face de la maison de ses parents, M. et Mme Jules Lajeunesse, à environ quelques cents pieds du pont de Lachapelle, le jeune Fernand Lajeunesse, 9 1/2 ans, fut frappé à mort par un automobile.

Le jeune garçon, revenant de faire une promenade avec son oncle, M. Rodrigue Lajeunesse, descendait de voiture, au même moment il était frappé et projeté à une trentaine de pieds.

Le choc fut si violent que Mme Lajeunesse, qui était à une fenêtre, vit voler les sousiers de son fils et se précipita dehors juste pour le voir, ensanglanté sur le bord du chemin. C'est elle-même qui le releva et le porta dans la maison.

Le chauffeur de l'automobile arrêta immédiatement, demanda à la mère le nom du médecin de famille; ne recevant pas de réponse satisfaisante, il se rendit au garage St-Jean, situé à quelques arpents pour téléphoner au docteur J. R. Brais, qui ne put, à son arrivée, que constater la mort du bambin, due à une fracture du crâne.

Le jeune Lajeunesse était l'aîné des trois garçons de M. Jules Lajeunesse qui a aussi quatre fillettes.

Nous offrons nos sympathies à cette famille si douloureusement éprouvée.

L'enquête du coroner, tenue mardi après-midi à 4 heures, à Lachapelle, a révélé que le garçonnet qui venait de faire une promenade avec son oncle, M. Rodrigue Lajeunesse, descendit de voiture et demeura près d'elle, alors que son père, M. Jules Lajeunesse, s'était avancé dans la rue pour parler à son frère.

À un moment donné, l'enfant se serait décidé de traverser la rue alors que l'automobile conduite par M. Weedon, n'était plus qu'à cinq ou six pieds. Weedon appliqua les freins, mais il était trop tard, il frappa l'enfant sur une glissade que fit l'auto.

Il aidait la famille à mener un médecin et ne croyant l'enfant que blessé, il continua sa route vers Montréal, oubliant de donner son nom et son adresse.

Le lendemain il fut dans les journaux que l'accident était fatal à l'enfant et il décida de se rapporter à la police.

M. A. R. Holden, avocat montréalais, qui accompagnait son chauffeur, M. Weedon, lors de l'accident, a aussi rendu témoignage et a corroboré en tous points la version de ce dernier.

Ont aussi rendu témoignage, M. et Mme Jules Lajeunesse, le père et la mère de l'enfant ainsi que M. Rodrigue Lajeunesse, son oncle. Tous trois ont vu l'enfant à terre baignant dans son sang, et ont prétendu que l'enfant n'avait pas vu venir l'automobile, qui l'avait frappé juste en face de la demeure de ses parents.

Ils ont aussi admis que l'automobiliste avait arrêté et avait offert d'aller chercher un médecin.

Comme question de fait le docteur Marleau arriva sur les lieux quelques minutes plus tard, mais pour constater la mort de l'enfant, ainsi que le docteur Brais, coroner.

M. Bernard Saint-Jean, fils du garagiste où s'est arrêté M. Weedon, a aussi rendu témoignage.

Après quinze minutes de délibérations, le jury du coroner a exonoré de tout blâme, William Edward Weedon, 49 ans, du Lac Manitoba, qui a causé la mort du jeune Fernand Lajeunesse, le 5 août dernier.

Le jeune Fernand Lajeunesse a été inhumé dans le cimetière de Saint-Jérôme, mercredi matin, après un service qui eut lieu en l'église de Saint-Jérôme, à 8 heures mercredi.

Il nous fait plaisir de constater que M. J. N. Desjardins, gérant de la Banque Provinciale du Canada à Saint-Jérôme, après une absence plusieurs semaines, pour cause de maladie, est de nouveau à son poste complètement guéri.

Assurances Générales Bureau responsable. Expérience et service connus depuis au-delà de 24 ans J. T. CLEMENT Gérant de district - District manager 330, St-Georges Tél. 171 Saint-Jérôme

RODRIGUE BELANGER ASSURANCES GENERALES Feu, Vie, Accidents et Maladie, Automobile, Plate Glass Représentant Confédération Life Ass. Téléphone 60-J 169, ST-GEORGES ST-JEROME

Nous offrons nos félicitations à Hermas Lasnier, ancien gérant de la Metropolitan Life Ins., succursale de Saint-Jérôme, qui vient d'être nommé gérant de la nouvelle division Champlain, de la même compagnie, ainsi qu'à M. Homier, qui fut récemment nommé assistant gérant du district de Joliette.

M. Lasnier sera remplacé à Saint-Jérôme par M. Ferdinand Charland et M. Homier par M. Elzéar Gougeon, de Joliette. Nous souhaitons à ces messieurs, ainsi qu'à leur famille, la plus cordiale bienvenue dans notre ville.

Dimanche avant midi dernier, quelques familles sans enfants de notre ville, reçurent la visite d'une jeune femme accompagnée d'un père Oblat et... de six enfants, dont les âges variaient de 8 jours à 6 ans.

Cette dame s'est introduite comme la directrice de la maison dite "Au Service de l'Enfance, Inc. 1320 rue Visitation, Montréal, fondée par les Pères Oblats et qui recueille les pauvres petits abandonnés.

De passage à Saint-Jérôme, elle se procura les noms de quelques personnes qu'elle visita, offrant à ces familles, un bambin, en adoption, ou en pension gratuite pour quelques jours, leur représentant combien est grande la charité qu'elles feraient à ces petits êtres dépourvus de tout soutien et de toute joie.

Elle n'a cependant laissé aucun bébé à Saint-Jérôme, mais quelques familles ont promis d'adopter un de ses petits protégés.

Après une vacance de quinze jours, les employés de la Dominion Rubber Co. ont repris leur travail; le dernier groupe lundi dernier.

LE BASEBALL
La défaite de notre club, dimanche dernier, l'a mis en deuxième position dans la section des clubs receveurs de la Ligue Métropolitaine. Le Parc Champlain est en tête de sa section.

La pluie de dimanche, qui a interrompu la partie à la quatrième manche, a été "malchanceuse" pour nos joueurs, qui ont pu faire un point. Le premier deux buts et le premier point furent comptés par St-Michel dans la première manche.

Le Montcalm Tire fit deux points dans la troisième manche et six dans la huitième.

Ce fut cependant une joute très intéressante, les visiteurs possédant de très beaux frappeurs, qui ne rivalisent tout de même pas avec les nôtres.

Les batteries: Pouliot et Marra, Beauchamp et St-Pierre.

Cette partie a clos la saison régulière du Saint-Jérôme et la partie de Marieville, dimanche prochain, doit décider si le Saint-Jérôme entrera dans les parties éliminatoires.

Les officiers sont cependant en pourparlers pour amener à Saint-Jérôme dimanche prochain, l'équipe des Zouloûs qui a fait sensation à Montréal. Espérons qu'ils vont réussir et que personne ne manquera cette attraction.

La fanfare de Saint-Jérôme donnera un grand concert le 16 août sous le patronage de la Brasserie Molson, et à cette occasion la fanfare aura le concours d'un groupe de musiciens de la fanfare du Sault-au-Récollet, avec l'aide du Maestro Agostini qui a bien voulu rehausser de sa présence l'exécution qui sera donnée au public lors de ce concert qui sera le clou de la série des concerts Molson.

Samedi, le 10 août, à 8.30 P.M. la Fanfare du Collège se fera de nouveau entendre au kiosque de la Ville, et exécutera sous les auspices de la Bière Molson, un programme musical de choix comprenant les pièces suivantes: Royal Dragons, Marche, G. E. Holmes.

Ambition, Ouverture, H. Bennett, Jasmine, Valse, G. E. Holmes, Mont-St-Louis, Marche, Laurendeau.

Silver Cascade, Valse, G. E. Holmes.

Rolf Off, Marche, L. Brockton. Intermission avec minutes

Panthéon, Ouverture, G. E. Holmes.

Empress, Sérénade, Southwell, Spring Flowers, Valse G. E. Holmes.

Cosmopolitan, Ouverture, L. Brockton. One Night in June Valse, L. Brockton. Chevalier, Marche, G. E. Holmes. O CANADA.

Cartes professionnelles

LEGAULT & LEGAULT L. L. Legault, C. R. Guy Legault, B.A., L.L.B. AVOCATS et PROCUREURS Téléphone 60 — Boite Postale 93 LACHUTE

MAURICE DEMERS AVOCAT ET PROCUREUR 152, Est NOTRE-DAME MONTREAL IVRY NORD Téléphone 172-R-11

J-PAUL VERMETTE Syndic Licencié sous la Loi de Faillite — Comptable public Administration Générale Suite 705 à 709 Bâtisse Montreal Trust 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL Téléphones: Harb. 0261-0262

ARMAND BRIEN, N. P. S.-JEROME, Comté de Terrebonne Agent de la maison LAJOIE, ROBILLETTE & CIE LTEE 60 Saint-Jacques Ouest, Montréal pour la vente d'obligations et débentures

BUREAU-SUCCURSALE A LACHUTE (Argenteuil) GERARD RAYMOND AVOCAT 276 Ouest, rue SAINT-JACQUES MONTREAL, TEL. PLateau 9073

Téléphone: Bureau et Rés. 60 GASTON GIBEAULT AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans Vendeurs autorisés des Autos Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Docteur A.-D. TESSIER MEDECIN-CHIRURGIEN 1817, Boulevard Rosemont, près Papineau Montréal SPECIALITE — OPERATION DES AMYGDALES Rayons X, Radio-Diagnostic, Diathermie Sinusoidal, Infra-Rouges, Rayons violets Traitement Dyspepsie, Eczéma, Tuberculose Chirurgie et Médecine générale

Gérant d'Assurances demandé pour les districts de St-Jérôme et de Ste-Agathe, pour la COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE-VIE la plus progressive. Nouveau contrat de Gérant de District rémunérateur et exclusif. Seuls les agents ayant fait un succès en assurance seront considérés. Les réponses seront tenues confidentielles. Ecrire à LOUIS BOUVIER, Surintendant provincial Compagnie d'Assurance-Vie "Crown Life" 660, Ste-Catherine Ouest MONTREAL

RODOLPHE BEDARD Bureau établi en 1908 Expert-Comptable licencié et agréé (Chartered accountant) Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières 425, Avenue VIGER MONTREAL

PETITES ANNONCES Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions. Strictement payable d'avance

ACHAT DE CREANCES ET REGLEMENTS DE DETTES Nous achetons et payons comptant tous comptes de commerçants ou de professionnels; aussi vieux jugements, et arrérages de loyers. Si vous avez des difficultés avec vos créanciers, nous nous occupons également du règlement de vos dettes. F. G. CARDINAL & CIE, 266 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. Lancaster 1900 *12-31-5

Ferme et terre à bois à vendre, situées à 12 milles de Saint-Jérôme sur le chemin des Milles-les. Vendra le nombre d'arpents désirés. S'adresser à J. Ward, Mille Îles, P. Q. 3-9-35

HOMMES DEMANDES pour clientèle Rawleigh à Sainte-Agathe. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co. Dept ML-605 Montréal, Canada. *13fs-57-35

A VENDRE Lavase Electricité très bon marché, à paiement faciles. Vraie occasion. S'adresser au No. 119 ave Rolland. Saint-Jérôme P. Q. 3 f 2 8 35

A LOUER Magnifique logement de 6 pièces avec chambre de bain, eau chaude ou eau froide, planchers en bois dur, au No. 489 dans l'édifice Laflamme. S'adresser à R. Castonguay coin Labelle et Legault. j.n.o.

PROPRIETE A VENDRE Garage et restaurant avec maison privée au-dessus. Grandeur de la bâtisse 40 x 80. Fait un coin de village. Bonne place d'affaires. Pour informations s'adresser à Garaeg W. Machabée, Labelle, P.Q. *26-9-23

HOMME DEMANDE On demande un représentant pour la ville de Saint-Jérôme et les alentours. Opportunité pour un homme énergique sérieux agresseur et désireux de se créer de bons revenus pour le présent et le futur. S'adresser A. O. Miron, Gérant des Succursales, Chambre 123 Edifice Sun Life Ass. Co. of Can., Montréal, P. Q.